



**ÉTATS
FINANCIERS**

31 mars 2011

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI
DE MARQUETTE**

BOURASSA
BOYER inc.

Société de comptables agréés



BOURASSA
BOYER inc.

Société de comptables agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE** au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bernard Beyer

Société de comptables agréés

Vaudreuil-Dorion, le 19 juillet 2011

¹CA auditeur permis n° 12746

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2 0 1 1		2 0 1 0
PRODUITS			
Subventions et projets (note 3)	814 985	\$	557 935
Contrats de service	6 540		2 520
Commandites et dons	1 750		—
Autres	251		1 400
Intérêts	174		454
Gain sur cession d'immobilisations	241 264		—
	1 064 964		562 309
CHARGES			
Salaires et charges sociales	574 333		409 413
Projets spéciaux	145 759		53 068
Frais de déplacement et de représentation	14 285		10 730
Informatique	12 822		12 162
Loyer	10 758		—
Honoraires professionnels	9 789		7 863
Télécommunications	8 174		9 745
Électricité et chauffage	6 965		6 686
Frais de bureau	6 781		9 188
Entretien et réparations	4 372		5 467
Assurances	4 042		3 527
Publicité	2 761		3 850
Formation et colloque	2 596		3 037
Abonnements et cotisations	2 586		1 428
Location d'équipement	1 616		1 614
Frais bancaires	1 524		1 384
Taxes et permis	647		757
Créances irrécouvrables	—		514
Amortissement des immobilisations	8 436		7 577
	818 246		548 010
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	246 718	\$	14 299
			\$

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 31 mars 2011

	Investis en immobilisations		Non grevés d'affectations		2 0 1 1		2 0 1 0	
SOLDE AU DÉBUT	50 411	\$	70 312	\$	120 723	\$	106 424	\$
Excédent des produits sur les charges	232 828		13 890		246 718		14 299	
Acquisition d'immobilisations	285 633		(285 633)		—		—	
Produit de cession d'immobilisations	(285 008)		285 008		—		—	
SOLDE À LA FIN	283 864	\$	83 577	\$	367 441	\$	120 723	\$

BILAN
31 mars 2011

	2011	2010
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	26 564 \$	20 227 \$
Placements temporaires (note 4)	20 029	58 649
Débiteurs (note 5)	171 909	57 912
Frais payés d'avance	9 308	7 024
	227 810	143 812
IMMOBILISATIONS (note 6)	283 864	50 411
	511 674 \$	194 223 \$

PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	96 277 \$	45 138 \$
Dépôt en fiducie	1 806	1 671
Produits reportés (note 9)	46 150	26 691
	144 233	73 500

ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	283 864	50 411
Non grevés d'affectations	83 577	70 312
	367 441	120 723
	511 674 \$	194 223 \$

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2011

	2 0 1 1		2 0 1 0
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
Excédent des produits sur les charges	246 718	\$	14 299 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations	8 436		7 577
Amortissement des subventions reportées	—		(1 276)
Gain sur cession d'immobilisations	(241 264)		—
	13 890		20 600
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(45 548)		55 652
	(31 658)		76 252
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Encaissement (acquisition) de placements temporaires	38 620		(58 649)
Acquisition d'immobilisations	(285 633)		—
Produit de cession d'immobilisations	285 008		—
	37 995		(58 649)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	6 337		17 603
ENCAISSE AU DÉBUT	20 227		2 624
ENCAISSE À LA FIN	26 564	\$	20 227 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Bâtiment	20 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	5 ans

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, placements temporaires, débiteurs, comptes fournisseurs et dépôt en fiducie

Ces actifs et passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur qui est la valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Informations à fournir et présentation

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863, *Instruments financiers - présentation*, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008 ou de continuer à appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. L'organisme a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

3. SUBVENTIONS ET PROJETS	2 0 1 1		2 0 1 0	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	365 275	\$	358 155	\$
Équi T-É	116 503		10 000	
DRHCC - Projet Skate	74 833		—	
Jeunes en Action (18-24)	57 996		61 080	
Partenaires Passage primaire secondaire	41 600		—	
Secrétariat à la jeunesse (IDEO 16-17)	36 691		35 972	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Projet Skate	30 094		—	
Fondation Bon Départ - Canadian Tire	25 441		18 059	
CSSS de Lachine (Priorité Jeunesse)	23 763		23 763	
Ville de Montréal - (Jeunes 16-24)	14 272		14 077	
Arrondissement de Lachine	10 000		10 000	
C.S. Lester B. Pearson	7 000		3 990	
Partenaires projet-pilote 16-24	4 675		3 284	
Caisse Desjardins Lachine / St-Pierre	4 180		—	
Emplois d'été Canada	2 662		2 881	
Ville de Montréal - Regroupement	—		13 398	
Caisse Provost de Lachine	—		1 000	
Regroupement des services	—		1 000	
Amortissement des subventions reportées	—		1 276	
	814 985	\$	557 935	\$

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Dépôt à terme, 0,5 %, échéant en décembre 2011	20 029	\$	—	\$
Dépôt à terme, 0,2 %, échu en avril 2010	—		18 476	
Dépôt à terme, 0,2 %, échu en mai 2010	—		40 173	
	20 029	\$	58 649	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2011

5. DÉBITEURS	2 0 1 1		2 0 1 0	
Subventions	148 231	\$	23 009	\$
Taxes à la consommation	22 624		2 763	
CJEOI	886		6 723	
Autres	168		—	
Billet à recevoir, 2 %	—		25 000	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	—		417	
	171 909	\$	57 912	\$

6. IMMOBILISATIONS

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette		Valeur nette	
Terrain	—	\$	—	\$	—	\$	13 165	\$
Bâtiment	279 196		4 653		274 543		32 259	
Mobilier et équipement	34 744		34 744		—		—	
Équipement informatique	75 446		66 125		9 321		4 987	
	389 386	\$	105 522	\$	283 864	\$	50 411	\$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire éventuel d'un montant autorisé de 30 000 \$, taux préférentiel bancaire plus 3,5 %, est renouvelable en septembre 2011.

8. CRÉDITEURS	2 0 1 1		2 0 1 0	
Fournisseurs et frais courus	46 366	\$	10 800	\$
Salaires et vacances	48 803		33 250	
Charges sociales et retenues à la source	1 108		1 088	
	96 277	\$	45 138	\$

9. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2011

10. FLUX DE TRÉSORERIE**Variation nette des éléments hors caisse
du fonds de roulement**

	2 0 1 1		2 0 1 0	
Débiteurs	(113 997)	\$	55 350	\$
Frais payés d'avance	(2 284)		(881)	
Créditeurs	51 139		(9 783)	
Dépôt en fiducie	135		(1 327)	
Produits reportés	19 459		12 293	
	(45 548)	\$	55 652	\$

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La société est liée par un bail échéant en juin 2011, représentant un engagement minimum futur de 7 899 \$.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les subventions à recevoir. Cependant, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des comptes fournisseurs et du dépôt en fiducie correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

13. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.